TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur: l'OFFICE RÉCEPTEUR **PCT** Destinataire: NOTIFICATION RELATIVE À L'ABSENCE DE TRANSMISSION DE L'EXEMPLAIRE ORIGINAL ET DE LA COPIE DE RECHERCHE POUR DES RAISONS TENANT À LA DÉFENSE NATIONALE (Règles 15.6.iii), 16.2.iii) et 22.1.a) et instruction administrative 330 du PCT) Date d'expédition (jour/mois/année) Référence du dossier du déposant ou du mandataire NOTIFICATION IMPORTANTE Demande internationale nº Date du dépôt international (jour/mois/année) Déposant L'office récepteur déclare que, pour des raisons tenant à la défense nationale, cette demande n'est pas et ne sera pas traitée comme une demande internationale. En conséquence, l'exemplaire original de la demande internationale ne sera pas transmis au Bureau international et la copie de recherche ne sera pas transmise à l'administration chargée de la recherche internationale; tout paiement effectué par le déposant pour ce qui concerne la taxe internationale et la taxe de recherche sera remboursé en temps voulu. Une copie de la présente notification est envoyée au Bureau international. 3. Fonctionnaire autorisé Nom et adresse postale de l'office récepteur

nº de téléphone

nº de télécopieur